

Le mercredi 21 mai 2014

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 21 mai 2014, à 19 h, au 331, rue du Couvent, à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mmes Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Madeleine Aumond et M. Bernard Caron

Absence non motivée : M. Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général

Mme Manon Riel, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques

Mme Christel Brouillard, secrétaire de gestion de la direction générale (en remplacement de M. Charles Millar)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et présente Mme Christel Brouillard, secrétaire de gestion de la direction générale, qui agira à titre de secrétaire de la rencontre, en remplacement de M. Charles Millar.

A-1 RÉSOLUTION 2014-CC-072 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés en caractères gras.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-072) suite

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-0430
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- a) Correspondance
- b) Huis clos**
- 5- Démarche pour le DEP 1489, lettres aux chefs de partis
- 6- Démarche de la MRC Pontiac, agent d'accueil, intégration et rétention des nouveaux résidents, résolution
- 7- Tournoi de golf de la Fondation Branchaud, le 11 juin 2014
- 8- Plans d'effectifs 2014-2015 :
 - a) Gestionnaires d'établissements
 - b) Gestionnaires du centre administratif
- 9- Modification du contrat du directeur général
- 10- Demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Yves Bolduc
- 11- Rapport d'informations de la présidente, dépôt sur place
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité environnemental, 11 mars 2014
 - b) Comité de parents, 25 mars 2014
 - c) Comité consultatif de gestion, 15 avril 2014
- 14- **8^e Tournoi de golf annuel de la Municipalité de Blue Sea**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
 - a) Comité des environnements favorables
 - b) Service de garde à Blue Sea
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
 - a) Taux de réussite aux bulletins
- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Fluctuation des clientèles

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- RESSOURCES HUMAINES
 - a) Démissions
 - b) Plan d'effectifs du personnel de soutien
 - i. Secteur général
 - ii. Projets particuliers
 - c) Plan d'effectifs du personnel enseignant
 - d) Surplus-école/champs et mise en disponibilité
 - e) Personnel enseignant non rengagé
 - f) Nomination d'une direction adjointe au Cœur-de-la-Gatineau
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - a) Prolongation des contrats du protecteur de l'élève et du substitut

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-072) suite

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
 - a) Registre des chèques
 - b) Objectifs et principes de la répartition des ressources financières 2014-2015
 - c) Budget 2014-2015
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE
 - a) Politique transport scolaire - amendement

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
 - a) Réfection du parement extérieur – école Laval à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – MDB-005B
 - b) Réfection du parement extérieur – école Sainte-Thérèse à Cayamant – MDB-024A
 - c) Rénovation des salles de toilettes et aire commune – centre St-Joseph à Gracefield – MDB-002A
 - d) Rénovation de salles de toilettes – école Notre-Dame-de-Grâces à Bouchette – MDB-006
 - e) Rénovation de salles de toilettes – école Dominique-Savio à Montcerf-Lytton – MDB -021
 - f) Vente d'une parcelle de terrain de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge au CSSS du Pontiac
 - g) Cafétéria - Sieur-de-Coulonge
 - h) Remplacement du monte-personne – centre St-Eugène à Déléage – MDB-015B,
 - i) Installation d'un monte-personne - école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes – EHDAA-022
- 2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Pas de point

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 a) RÉSOLUTION 2014-CC-073

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 avril 2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 30 avril 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 mai 2014

A-2 b) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :

Page 358, point « A-6 », relatif au tournoi de golf de la Sûreté du Québec dans le Pontiac du 12 juin 2014, la présidente, Mme Diane Nault, signale que la suggestion de la commissaire, Mme Guylaine Marcil, fut prise en considération et que la commission scolaire a commandité un trou de 250 \$ pour ce tournoi de golf.

Page 270, point « E-1.n », relatif à une demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge par le CSSS Pontiac, du procès-verbal du 30 avril 2014, la présidente, Mme Diane Nault, mentionne que le sujet sera traité à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Page 270, point « E-1.o », relatif aux manuels scolaires obsolètes, M. Charles Pétrin signale qu'il s'est informé des pratiques en cours dans les autres commissions scolaires de l'Outaouais et qu'aucune d'entre elles ne gère ce dossier, mais qu'il s'agit plutôt des directions d'établissements.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, se présente et invite les personnes présentes à visionner des capsules d'environ quatre minutes, sur la valorisation de l'éducation, en visitant le site Internet www.profmafierte.com/.

La présidente Mme Diane Nault souligne la présence de Mmes Johanne Baker et Julie Martin, ainsi que celle de M. Denis Rossignol, trois directions d'établissement.

A-4 a) Correspondance

Il n'y a pas de question sur la correspondance.

b) RESOLUTION 2014-CC-074 **Huis clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter du point « E-1.g » en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2014-CC-075 **Levée du huis clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 mai 2014

A-5 Démarche pour le DEP 1489, lettres aux chefs de partis

La présidente Mme Diane Nault présente les lettres qui furent envoyées aux quatre chefs de partis, relativement au programme Réparation d'armes à feu, programme d'études professionnelles DEP 1489. Elle mentionne que les démarches entreprises continueront et qu'elle attend un retour d'appel de la part de la députée Mme Stéphanie Vallée, pour fixer une rencontre.

Par la même occasion, un document a été déposé relativement à la provenance des deux cohortes, soit 30 personnes, qui débiteront le 4 juin prochain. Le document souligne une nette augmentation des inscriptions et fait remarquer la diversité des provenances.

A-6 RÉSOLUTION 2014-CC-076 Agent d'accueil, d'intégration et de rétention pour les nouveaux résidents du Pontiac

CONSIDÉRANT la demande de la direction générale de la MRC du Pontiac;

CONSIDÉRANT les enjeux reliés à la rétention du personnel sur notre territoire;

CONSIDÉRANT l'énoncé de mission des commissions scolaires dans la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la démarche collective associée à cette demande ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accorder un support monétaire de 2 000 \$ à la MRC du Pontiac pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Tournoi de golf de la Fondation Branchaud, le 11 juin 2014

La présidente Mme Diane Nault propose que la commission scolaire fasse l'achat de quatre soupers pour ce tournoi de golf. Les commissaires Mmes Chantal Lamarche et Marie-Anne Poulin se portent volontaires pour y participer. La présidente Mme Diane Nault invite les autres commissaires à communiquer avec Mme Brouillard pour lui manifester leur intérêt à combler les deux autres places restantes.

La commissaire Mme Guylaine Marcil suggère qu'à l'avenir, la commission scolaire cible les activités de ce genre et ce, en début d'année. Le directeur général, M. Harold Sylvain, fera le suivi nécessaire pour l'assemblée du mois d'août 2014.

Le mercredi 21 mai 2014

A-8 Plans d'effectifs 2014-2015

a) Gestionnaires d'établissements

Le directeur général, M. Harold Sylvain dépose le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, pour l'année scolaire 2014-2015.

RÉSOLUTION 2014-CC-077 Plan d'effectifs 2014-2015 des gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT que les gestionnaires concernés par des changements furent personnellement rencontrés;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les changements effectués dans les plans d'effectifs au cours des 5 dernières années ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, tel que présenté, pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Gestionnaire du centre administratif

Le directeur général, M. Harold Sylvain, dépose le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, pour l'année scolaire 2014-2015.

RÉSOLUTION 2014-CC-078 Plan d'effectifs 2014-2015 des gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les changements réalisés au cours de l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès de l'association concernée;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, tel que présenté, pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 mai 2014

A-9 RÉSOLUTION 2014-CC-079 **Modification du contrat du directeur général**

CONSIDÉRANT que l'actuel contrat du directeur général arrive à échéance au 15 janvier 2015;

CONSIDÉRANT qu'il ne serait pas opportun de produire une démarche de recrutement pour une direction générale en même temps que la réalisation des élections scolaires;

CONSIDÉRANT le désir du directeur général à poursuivre dans ses fonctions actuelles;

CONSIDÉRANT l'importance de bien connaître les enjeux administratifs et financiers de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le règlement et les salaires des directeurs généraux des commissions scolaires sont fixés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de l'administration générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le vice-président, M. Daniel Moreau, à signer le contrat avec le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire M. Moreau en profite pour féliciter M. Sylvain.

A-10 RÉSOLUTION 2014-CC-080 **Demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc**

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires des quatre dernières années;

CONSIDÉRANT la réalité financière des petites commissions scolaires;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les différences, au niveau de la marge de manœuvre financière, entre les grosses et les petites commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les indicateurs de gestion de 2011-2012;

CONSIDÉRANT la démarche d'évaluation réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

CONSIDÉRANT le droit légitime de tous les élèves du Québec d'obtenir des services d'enseignement de qualité;

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-080) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, de prendre en considération, encore plus, la réalité des petites commissions scolaires dans l'établissement des règles budgétaires pour celles-ci et il est aussi proposé d'envoyer une copie de la présente résolution aux autres commissions scolaires du Québec, de moins de 10 000 élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose, sur place, son rapport et signale une coquille au mot « présidente ».

Elle en profite pour offrir ses félicitations quant à l'organisation du gala de l'ADEOQ.

Elle souligne également que nous avons des élèves méritants au gala étudiant et demande à ce que des lettres de félicitations soient adressées à ces élèves.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

Pas de points.

A-13 Dépôts des procès-verbaux

- a) **Comité environnemental, 11 mars 2014**
- b) **Comité de parents, 25 mars 2014**
- c) **Comité consultatif de gestion, 15 avril 2014**

Les procès-verbaux sont déposés.

A-14 8^e tournoi de golf annuel de la municipalité de Blue Sea

La présidente Mme Diane Nault propose que la commission scolaire fasse l'achat de quatre soupers pour ce tournoi de golf. La commissaire Mme Marie-Anne Poulin se porte volontaire pour y participer. La présidente Mme Diane Nault invite les autres commissaires à communiquer avec Mme Brouillard pour lui manifester leur intérêt à combler les trois autres places restantes.

Le mercredi 21 mai 2014

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Comité des environnements favorables

M. Rondeau mentionne que le comité se rencontre le 23 mai 2014, afin de rédiger une planification triennale.

b) RÉSOLUTION 2014-CC-081 **Pour l'implantation d'une garderie scolaire à l'école Reine-Perrault dans la municipalité de Blue Sea**

CONSIDÉRANT les demandes du conseil d'établissement du Cœur de la Gatineau pour l'implantation d'un service de garde à l'école Reine-Perrault;

CONSIDÉRANT l'article 256 de la *Loi de l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT l'engagement de la municipalité de Blue Sea dans le projet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de mandater le directeur général et la présidente de signer le protocole d'entente relatif à l'implantation d'un service de garde à l'école Reine Perrault, dans la municipalité de Blue Sea, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite aux bulletins

M. Rondeau précise que plusieurs démarches sont en cours afin de permettre l'amélioration des taux de réussite de nos élèves.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Fluctuation des clientèles au secteur jeune

M. Rondeau présente le tableau des fluctuations de clientèle et souligne une prévision de diminution de 89 élèves, par rapport à cette année.

Le mercredi 21 mai 2014

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**C-1 RESSOURCES HUMAINES****a) RÉSOLUTION 2014-CC-082 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
CARON, Josyane	Agent de bureau, classe 1
CÔTÉ, Marie-Reine	Orthopédagogue
PROVOST, Diane	Orthopédagogue

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général, M. Harold Sylvain, répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière, relativement aux orthopédagogues.

b) Plan d'effectifs du personnel de soutien**i. Secteur général**

M. Leblanc présente le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien, secteur général.

ii. Projets particuliers

M. Leblanc présente le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien, postes particuliers.

c) Plan d'effectifs enseignants

M. Leblanc présente le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel enseignant.

d) Surplus-école/champs et mise en disponibilité

M. Leblanc présente la liste du personnel enseignant en surplus d'écoles, surplus par champ, mis en disponibilité ou non réengagé.

M. Leblanc souligne que, suite à la séance d'affectation des enseignants, une modification est à faire concernant les enseignants non rengagés.

Le mercredi 21 mai 2014

e) **Personnel enseignant non rengagé**

M. Leblanc présente la liste du personnel enseignant non rengagé et souligne que suite à la séance d'affection des enseignants, une modification est à faire concernant les enseignants non rengagés.

RESOLUTION 2014-CC-083 **Non-rengagement d'enseignants pour l'année scolaire 2014-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de procéder au non-rengagement, pour cause de surplus de personnel, des enseignants mentionnés ci-dessous, à compter du 1^{er} juillet 2014, et de mandater la direction du Service des ressources humaines à procéder aux avis nécessaires au non-rengagement.

NOM	CHAMP	ÉCOLE D'ORIGINE
Chabot, Jean-François	FGA Français	Centre Pontiac
Gemme, Nancy	Présoilaire 02	Ste-Thérèse (Cayamant)
St-Jean, Luc	FGA Anglais	Centre St-Joseph

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f) RESOLUTION 2014-CC-084 **Nomination d'une direction adjointe au Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de nommer Mme Annick Lafontaine, à 50 %, à titre de direction adjointe à l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. Cette personne sera soumise à une période probatoire de douze mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) RESOLUTION 2014-CC-085 **Prolongation des contrats du protecteur de l'élève et du substitut**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant l'obligation pour chaque commission scolaire de désigner un protecteur de l'élève ;

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-085) suite

CONSIDÉRANT les discussions avec le protecteur de l'élève et le substitut ;

CONSIDÉRANT la volonté des trois commissions scolaires partenaires ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de prolonger les contrats du protecteur de l'élève et du substitut jusqu'au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Les commissaires prennent une pause de 8 h 10 à 8 h 20.)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

a) RESOLUTION 2014-CC-086 **Registre de chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 avril et 8 mai 2014 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Objectifs et principes de la répartition des ressources financières 2014-2015

Mme Manon Riel présente les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2014-2015.

RESOLUTION 2014-CC-087 **Objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2014-2015**

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2014-2015, tels que présentés;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières et du comité consultatif de gestion;

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-087) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2014-2015, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Budget 2014-2015

Mme Manon Riel mentionne que la commission scolaire devrait recevoir ses règles budgétaires, pour l'année scolaire 2014-2015, vers la fin du mois de juin, et qu'ainsi, le budget 2014-2015 sera donc probablement déposé à l'assemblée du 17 septembre prochain pour adoption.

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

a) Politique transport scolaire – amendement

Mme Manon Riel présente les amendements, surlignés, apportés à l'article 7.2 de la politique relative au transport scolaire, comme suit (les nouveaux passages sur soulignés) :

7.2 ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT

Le transport matin/soir de l'élève est assuré lorsque l'élève demeure à l'intérieur du bassin d'alimentation de son école.

Lorsque l'inscription d'un élève est acceptée dans une école de son choix menacée par le maintien des écoles de village, des modalités de transports peuvent être offertes, s'il y a un circuit existant et une place disponible à condition que la nature des services éducatifs ne soit pas disponible dans l'école d'origine (selon les bassins d'alimentation). Advenant que les services éducatifs soient disponibles, aucun transport ne sera offert vers l'école de son choix, et ce, même s'il y a un autobus qui passe dans le secteur.

Le paragraphe précédent ne s'applique pas pour les élèves de 5e et 6e année de l'année scolaire 2014-2015 et pour les élèves de 6e année de l'année scolaire 2015-2016.

Lorsque plusieurs enfants d'une même famille demandent un changement d'école, comme les enfants du 1^{er} et 2^e cycle demeurent à leur école de bassin, l'élève le plus âgé sera tenu à fréquenter l'école de bassin avec ses plus jeunes frères ou sœurs sous réserve d'une recommandation différente de la direction d'établissement.

L'admissibilité d'un élève au transport scolaire est en fonction de la distance de marche de ce dernier entre sa résidence et son école, telle que définie dans les modalités d'organisation du transport scolaire :

Le mercredi 21 mai 2014

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a) RESOLUTION 2014-CC-088 **Réfection du parement extérieur – école Laval à Sainte-Thérèse-de-la-Haute-Gatineau – MDB-005B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 8 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de **Aluminium J. Clément**, au montant de **96 800,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Aluminium J. Clément	96 800,00 \$
Construction Luc Montreuil	108 200,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	114 900,00 \$
Constructions Langevin et Fr.	120 835,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2014-CC-089 **Réfection du parement extérieur – école Sainte-Thérèse à Cayamant – MDB-024A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 8 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la plus basse soumission conforme de **Entreprises Ma-Mi inc**, au montant de **109 900,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-089) suite

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	109 900,00 \$
Aluminium J. Clément	113 840,00 \$
Construction Luc Montreuil	120 500,00 \$
Constructions Langevin et Frères	135 837,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RÉSOLUTION 2014-CC-090 **Rénovation des salles de toilettes et aire commune – centre St-Joseph à Gracefield – MDB-002A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de **Construction SRL**, au montant de **117 858,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Construction SRL	117 858,00 \$
Gestion DMJ	137 550,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	167 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2014-CC-091 **Rénovation de salles de toilettes-école Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette – MDB-006**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2014, à 14 h;

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-091) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de **Constructions Langevin et frères**, au montant de **130 989,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et frères	130 989,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	131 300,00 \$
Gestion DMJ	136 550,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2014-CC-092 **Rénovation des salles de toilettes – école Dominique-Savio à Montcerf-Lytton – MDB-021**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de **Constructions Langevin et Frères**, au montant de **122 910,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et frères	122 910,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	137 700,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 mai 2014

- f) RESOLUTION 2014-CC-093 **Vente de parcelle de terrain à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge au Centre de santé et de services sociaux du Pontiac (CSHLD Manoir Sacré-Cœur), au 230, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract**

CONSIDÉRANT la demande du Centre de santé et de services sociaux du Pontiac (CSSS Pontiac) pour l'achat ou la location d'une parcelle du terrain de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract à seule fin d'aménagement d'un stationnement pour visiteurs, permettant de libérer de l'espace advenant une évacuation d'urgence des résidents;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais n'utilise pas cette partie du terrain;

CONSIDÉRANT la recommandation de la *Société québécoise des infrastructures* « *SQI* » de privilégier une cession plutôt qu'une location ou une servitude;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'a pas à obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'aliénation d'un immeuble dont la valeur marchande n'excède pas 100 000 \$, en vertu de l'article 3 du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

CONSIDÉRANT que la totalité des frais d'acquisition sera à la charge de l'acheteur, entre autres au niveau de l'arpenteur et du notaire;

CONSIDÉRANT l'obligation de se faire accompagner par la *Société québécoise des infrastructures (SQI)* pour la réalisation de cette transaction et que les frais rattachés à cette dernière seront aussi à la charge de l'acheteur;

CONSIDÉRANT que la valeur attribuable à la vente de cette parcelle de terrain sera établie en fonction de la superficie vendue au prorata de la valeur de la taxe foncière municipale uniformisée du terrain détenu par la commission scolaire soit 0,32577 \$/m²;

CONSIDÉRANT que cette vente est sans garantie légale et sans garantie environnementale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'accepter de vendre une parcelle de terrain d'environ 4 773 mètres carrés au CSSS du Pontiac au montant d'environ 1 555 \$ pour l'aménagement d'un stationnement pour visiteurs au Manoir Sacré-Cœur de Mansfield-et-Pontefract et de mandater la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, à signer tous les documents de la vente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 mai 2014

- g) RESOLUTION 2014-CC-094 **Résiliation du contrat de service de
cafétéria à l'école secondaire Sieur-de-
Coulonge**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-CC-069 pour le non-renouvellement de la dernière année du contrat de service de cafétéria à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;

CONSIDÉRANT que le fournisseur de service a fait défaut de remplir ses obligations de fournir certains documents contractuels;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel de résilier le contrat pour le service de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, de M. Robert Héroult, dès le 23 mai 2014 et d'octroyer le contrat à Mme Gisèle Beaulieu pour la fin de l'année scolaire, avec possibilité de renouvellement pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- h) RESOLUTION 2014-CC-095 **Remplacement du monte-personne –
centre St-Eugène à Délage – MDB-
015B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les délais de livraison de l'appareil;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de revenir au conseil de juin avec les résultats d'ouverture de soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RESOLUTION 2014-CC-096 **Installation d'un monte-personne –
école Notre-Dame-du Sacré-Cœur à
l'Isle-aux-Allumettes – EHDAA-022**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 30850, « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2013-2014;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDAA;

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-096) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les délais de livraison de l'appareil;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de revenir au conseil de juin avec les résultats d'ouverture de soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Chantal Tremblay demande où nous en sommes en ce qui concerne la filtration de l'eau à l'école Reine-Perrault, de Blue Sea. M. Pétrin répond qu'il travaillera en collaboration avec une firme spécialisée pour évaluer les besoins.

La commissaire Mme Chantal Tremblay signale qu'elle a été informée qu'une enseignante serait incommodée par la qualité de l'air à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield. M. Sylvain mentionne que la commission scolaire n'a jamais été mise au courant de cette situation et invite la personne concernée à signaler la problématique.

La commissaire Mme Chantal Tremblay invite la commission scolaire à faire la promotion du projet mis sur pied par le garage J.E. Gendron Automobiles, de Maniwaki, au sujet de la récupération d'équipements sportifs et de leur redistribution à la population.

La présidente Mme Diane Nault mentionne qu'elle participera à la marche pour le Camp Le Terrier et elle invite les commissaires à l'encourager financièrement.

Le mercredi 21 mai 2014

F-2 **RÉSOLUTION 2014-CC-097** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2014, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente